N°45
Entrée le 16.06.2025
Chambre des Députés
Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Claude Wiseler
Luxembourg, le 17.06.2025
Chambre des Députés

LSAP

Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 16 juin 2025

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 82 de notre règlement interne, je voudrais poser une question élargie à Madame la ministre de la Santé et de la Sécurité sociale concernant les suites données par la CNS à la motion du 11 juillet 2024 relative à une meilleure prise en charge des lunettes et des verres correcteurs. La présente demande fait suite aux annonces faites par Madame la ministre en date du 13 novembre 2024 à la Chambre des Députés. Dans ce contexte, j'aimerais également savoir de Madame la ministre comment le taux de prise en charge des lunettes, et plus particulièrement des différentes sortes de verres, a évolué depuis 2022.

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.

Mars Di Bartolomeo
Député

#ZESUMMEN

Groupe parlementaire du LSAP
34, rue du Marché-aux-Herbes
L-1728 Luxembourg

Tél: (+352) 22 59 14-1
Fax: (+352) 22 59 14-82
lsap@chd.lu

lsap.lu